

Tipaza, le 30/03/2021

REF: AT/DO- TIP/SD-TECH / 125 /2021

A

Monsieur

Le Responsable de l'Entreprise

Hadj Lazib Abdelkrim

OBJET / : Mise en demeure

Suite à votre absence injustifiée pour la reprise des travaux d'installation et mise en service réseau FTTH partie passive ODN Lot n°04 : Cité 500 Logts Sidi Ghiles au niveau du CMP Cherchell, de ce fait je vous informe que vous êtes mis en demeure.

A cet effet, je vous prie de vous rapprocher au niveau du CMP dans un délai n'excédant pas cinq (05) jours à partir de cette présente note, afin de finaliser les travaux restants sinon je me verrais dans l'obligation d'appliquer la réglementation en vigueur.



- 1 AVR. 2021

Algérie Telecom SPA
Le Directeur Opérationnel
de TIPASA
Signé: GHERBI Riab Amina